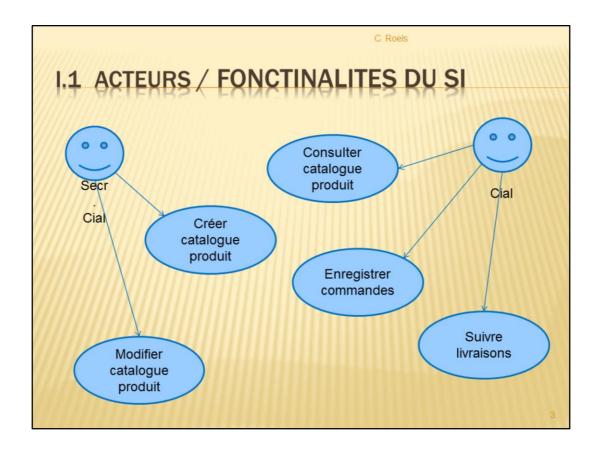


C. Roels

## I. DÉMARCHE

- Identifier les types d'acteurs du S.I. et les fonctionnalités nécessaires
- Définir les tables / privilèges nécessaires pour chaque fonctionnalité
- Réaliser un tableau de synthèse 'Types acteur/tables/privilèges'
- 4) Définir et créer les comptes oracle pour chaque type d'acteur
- 5) Attribution des privilèges sur la B.D de production
- 6) Tester

2

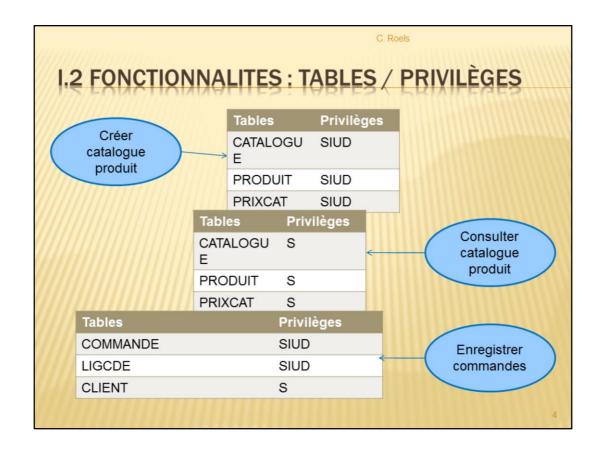


A fin de déterminer les droits d'accès à la base de données pour les futurs utilisateurs du système d'information, il faut :

- -Identifier les différents types d'acteur qui auront besoin d'accéder à la B.D.
- -Déterminer les fonctionnalités dont auront besoin chacun de ces types d'acteur

Les utilisateur correspondants à ces types d'acteur utiliseront probablement des applications pour accéder à la B.D.

Les fonctionnalités peuvent être vues comme des parties (menus, sous-menus) d'une application.



Une fonctionnalité nécessite un certain nombre d'informations contenues dans la B.D. Il s'agit maintenant de déterminer les tables qui devraient être utilisées dans chaque fonctionnalité et de quelle façon.

S = select

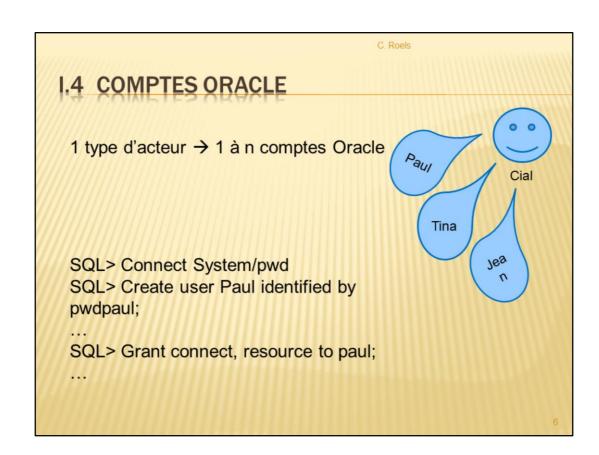
I = Insert

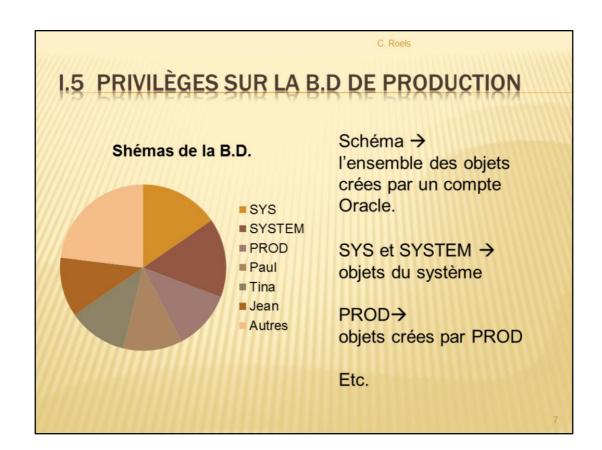
U = Update

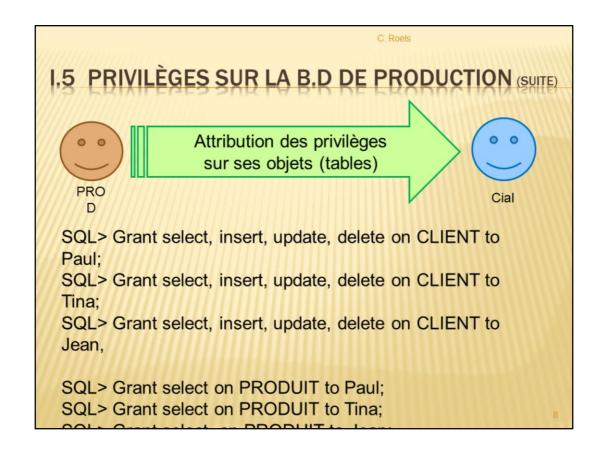
D = Delete

I.3 TABLEAU : ACTEUR/TABLES/PRIVILÈGES							
TABLE ACTEU R	CLIENT	CDE	LIGCDE	PRODUI T	PRIXCA T	CATALOG UE	
Secr. Cial				SIUD	SIUD	SIUD	
Cial	SIUD	SIUD	SIUD	S	S	S	
							5

Un tableau de synthèse permet de constater pour chaque acteur, les tables qui doivent être accessibles et de quelle façon.





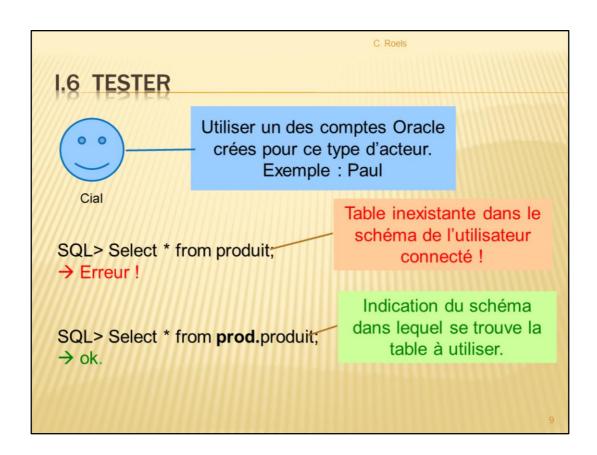


Le compte utilisateur ayant crée les tables de la B.D. doit donner des droits d'accès aux différents comptes utilisateur.

Pour attribuer les droits d'accès (privilèges) → se baser sur le tableau de synthèse.

Attribuer un droit d'accès sur une table : GRANT privilèges ON table TO compte utilisateur;

Retirer un droit d'accès sur une table : REVOKE privilèges ON table FROM compte\_utilisateur;

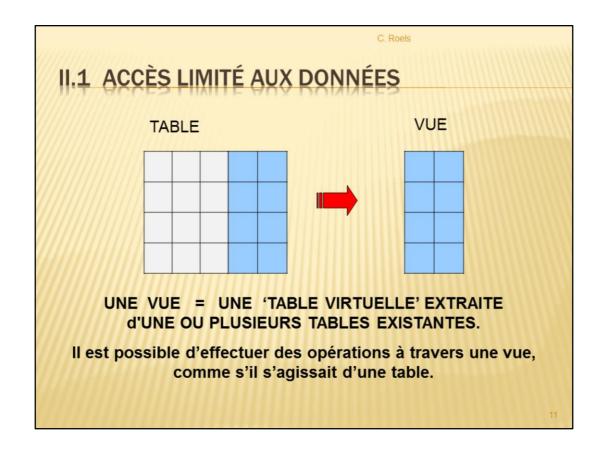


C. Roels

## II. LES COMPLEMENTS

- 1) Accessibilité limitée aux données d'une table
  - De façon statique
  - De façon dynamique
- 2) La visibilité des transactions

10



Une vue peut être vue comme un filtre positionné sur 1 ou plusieurs tables à fin de restreindre la visibilité du contenu de la table.

## Par exemple:

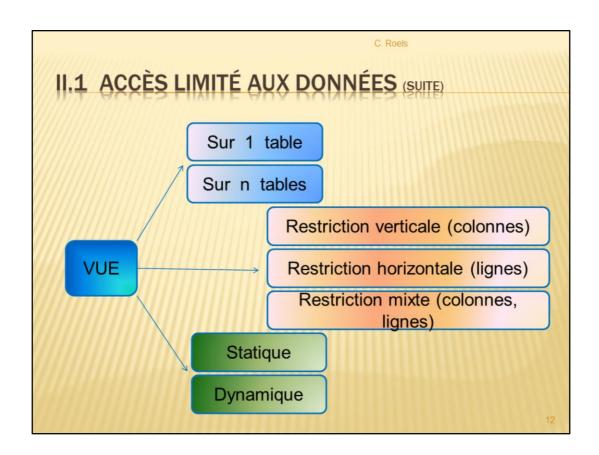
Si nous possédions une table PERSONNEL contenant entre autre le salaire de chaque personne, il est assez évident que nous ne souhaitons pas que TOUS les utilisateurs aient accès à cette information.

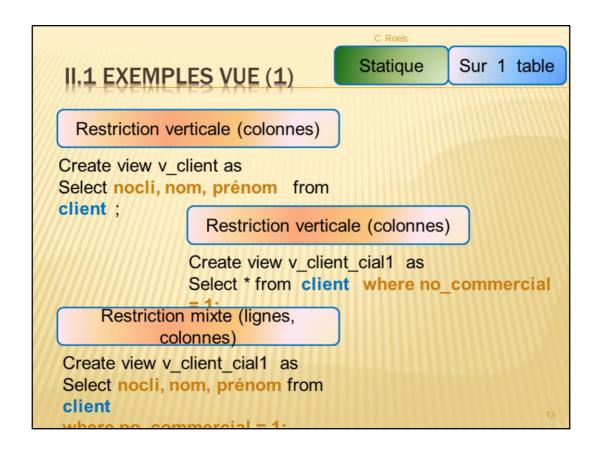
Au lieu de donner des droits d'accès sur la table PERSONNEL, nous pouvons :

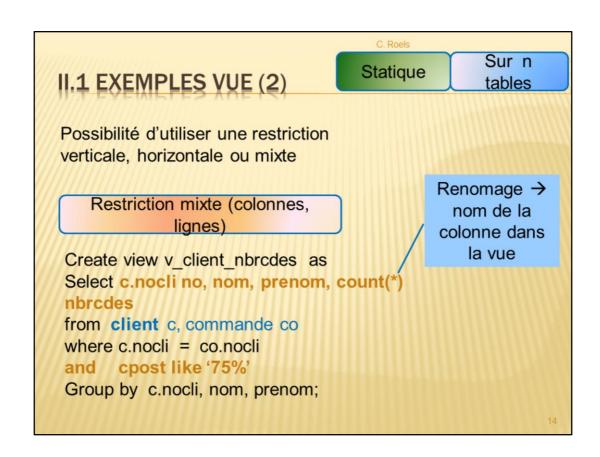
- -créer une vue qui masque la colonne salaire
- -donner les droits d'accès sur la vue et non sur la table entière

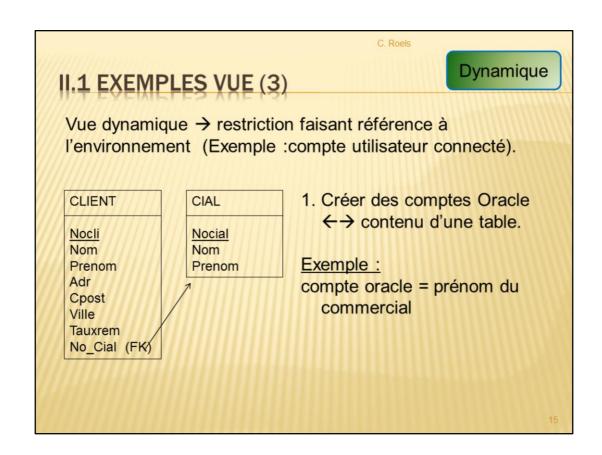
Une vue est utilisée par les utilisateurs comme s'il s'agissait d'une table.

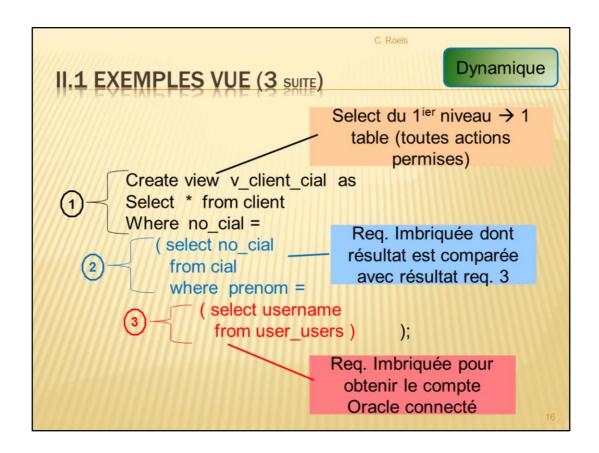
Il est possible d'effectuer des insert, update et delete sur une vue à condition que celleci ne porte que sur 1 seule table!











Il faut observer une règle pour l'attribution des comptes oracle aux utilisateurs ayant besoin d'un accès à travers une vue dynamique.

Dans l'exemple, les comptes Oracles auraient été crées avec le prénom des commerciaux.

Il possible de définir une règle plus élaborée en utilisant une partie du prénom et une partie du nom. Par exemple : 1<sup>ière</sup> lettre du prénom et les 3 premières lettres du nom. Dans ce cas, le where du select (2)

Ne serait plus WHERE PRENOM =

Mais WHERE SUBSTR(PRENOM,1,1) | SUBSTR(NOM,1,3) =

